

# Activités d'Intégration Professionnelle : enseignement clinique

PAS1008 - SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - Namur**  
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** ( Q1 Q2 )

|                                                                |                                                           |                                         |                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| CRÉDITS ECTS<br><b>30</b>                                      |                                                           | VOLUMEHoraire<br><b>536 h</b>           |                                                                                              |
| PRÉREQUIS<br><i>Aucun</i>                                      |                                                           | CO-REQUIS<br><i>Aucun</i>               |                                                                                              |
| IMPLANTATION<br>Département paramédical de<br>Sainte-Elisabeth | DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU<br>DOMAINE<br>Benoît Dujardin | RESPONSABLE DE L'UE<br>Blaise DEGUELDRE | ENSEIGNANTS INTERVENANTS<br>Blaise DEGUELDRE<br>Bénédicte SIMONET<br>Maryse Anne VANDERMOLÉN |

## PROGRAMME D'ÉTUDES

| Programme                                   | Bloc | Caractère        |
|---------------------------------------------|------|------------------|
| PA-Soins intensifs et aide médicale urgente | 1    | Choix individuel |

### Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

#### CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement PAS1008 - SSAN occupe une place centrale dans la formation de spécialisation en Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente (SIAMU). Elle constitue une UE intégrative, permettant à l'étudiant de mobiliser, en situation professionnelle authentique, l'ensemble des compétences acquises au cours de sa formation initiale en soins infirmiers et durant l'année de spécialisation.

En Belgique, la spécialisation prépare l'infirmier à l'obtention du titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en soins intensifs et d'urgence. Cette formation associe obligatoirement des apprentissages théoriques et pratiques, notamment dans les domaines des soins intensifs, des urgences, de l'aide médicale urgente, des techniques spécialisées, du raisonnement clinique, de la recherche appliquée, de la communication, de l'éthique et de la législation.

Dans ce contexte, l'UE PAS1008 - SSAN constitue un espace privilégié de transfert et d'intégration des apprentissages. Elle permet à l'étudiant de confronter ses connaissances aux réalités complexes du terrain et de développer progressivement les compétences attendues d'un professionnel capable d'intervenir auprès de patients présentant une situation aiguë, critique ou potentiellement instable. L'UE ne vise donc pas uniquement l'acquisition ou la maîtrise de gestes techniques. Elle place l'étudiant dans une logique de professionnalisation, dans laquelle il doit être capable de mobiliser simultanément plusieurs dimensions des compétences. L'étudiant doit progressivement passer d'une mobilisation parfois fragmentée de ses connaissances à une capacité d'intégration lui permettant d'analyser globalement une situation et d'adapter ses interventions en temps réel.

Enfin, cette UE inscrit l'étudiant dans une dynamique de développement continu de la profession. Le futur infirmier spécialisé ne doit pas uniquement être capable d'agir efficacement dans une situation donnée, mais également de questionner sa pratique, d'identifier des problématiques rencontrées sur le terrain, de rechercher des informations pertinentes et de mobiliser une démarche critique et scientifique pour faire évoluer la qualité des soins.

#### ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

##### Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation

Compétence 1. S'engager dans un développement personnel et professionnel

● Développer son projet professionnel

● Analyser sa pratique professionnelle

● Ajuster sa démarche

● Gérer ses émotions, attitudes

Compétence 2. Exercer son jugement clinique

● Recueillir les données

● Identifier les problèmes

● Fixer des objectifs

● Choisir les interventions de soins

● Planifier les interventions

● Evaluer la démarche et les résultats des interventions

Compétence 3. Établir une communication et une collaboration professionnelles

●€€€€€€€€€€ Etablir une Relation

●€€€€€€€€€€ Informer et Conseiller le patient et son entourage

●€€€€€€€€€€ Travailler en équipe pluridisciplinaire

●€€€€€€€€€€ Transmettre les informations orales et écrites

●€€€€€€€€€€ Accompagner et former les pairs

Compétence 4. Réaliser des prestations de soins

●€€€€€€€€€€ Réaliser les prestations de soins autonomes, prescrites et/ou confiées

●€€€€€€€€€€ Participer à la gestion des ressources matérielles

Compétence 5. Participer au développement de la profession

●€€€€€€€€€€ Identifier une problématique

●€€€€€€€€€€ Rechercher les sources d'information

●€€€€€€€€€€ Analyser les données

●€€€€€€€€€€ Proposer des pistes de réflexion et de changement

#### Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation du portfolio évolutif (PE):

Compétence 1 : S'engager dans un développement personnel et professionnel

- Développer son projet professionnel
- Analyser sa pratique professionnelle
- Gérer ses émotions, ses attitudes.

Compétence 5 : Participer au développement de la profession

- Identifier une problématique
- Rechercher les sources d'informations
- Analyser les données
- Proposer des pistes de réflexion, de changement

#### Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation des staffs oraux

Compétence 2 : Exercer son jugement clinique

- Recueillir des données
- Identifier des problèmes
- Choisir des interventions de soins
- Planifier des interventions
- Evaluer la démarche et les résultats des interventions

Compétence 3 : Etablir une communication et collaborations professionnelles

- Transmettre les informations orales et écrites

Compétence 5 : Participer au développement de sa profession

- Identifier une problématique
- Rechercher les sources d'informations
- Analyser les données
- Proposer des pistes de réflexion
- Recherche d'une thématique en lien avec la profession et sa pratique professionnelle.

#### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.

Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

## Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

### OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Développer une pratique professionnelle réflexive et évolutive : Analyser sa pratique professionnelle à partir des situations vécues et des feedbacks reçus afin d'identifier ses forces, ses difficultés et ses besoins d'apprentissage, de formuler des objectifs de stage adaptés et d'ajuster ses comportements, ses attitudes et ses pratiques professionnelles face aux différentes situations rencontrées.
- Exercer un jugement clinique dans les situations aiguës et critiques : Recueillir et analyser les données cliniques pertinentes afin d'identifier et de hiérarchiser les problèmes et les priorités de soins, de choisir, justifier, planifier et réévaluer les interventions nécessaires en fonction de l'évolution de l'état clinique du patient.
- Communiquer, collaborer et argumenter sa pratique professionnelle : Adapter sa communication au patient, à ses proches et aux différents professionnels, transmettre des informations pertinentes et structurées oralement et par écrit, participer à la collaboration interdisciplinaire et argumenter ses choix et son raisonnement clinique dans le respect des rôles et compétences de chacun.
- Réaliser et faire évoluer une pratique spécialisée, sécurisée et fondée : Réaliser les soins et interventions relevant de son champ de compétences de manière sécurisée et adaptée, utiliser adéquatement les moyens techniques et les appareillages spécialisés, mettre en œuvre les mesures d'urgence nécessaires dans le respect du cadre légal et mobiliser une démarche critique et scientifique pour analyser les problématiques rencontrées et faire évoluer sa pratique.

## CONTENU

### 1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Stages hospitaliers ou extrahospitaliers en Belgique.

L'étudiant réalise un parcours clinique individualisé comprenant :

● Deux stages (1 stage de 3 semaines et 1 stage de 4 semaines) en Soins d'Urgences

● Deux stages (1 stage de 3 semaines et 1 stage de 4 semaines) en Soins Intensifs

**Expériences complémentaires possibles :** Certains étudiants peuvent bénéficier d'expériences contribuant à l'atteinte des acquis d'apprentissage et validées par l'équipe pédagogique.

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires validées. **Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.**

### 2. Activités pédagogiques associées

L'enseignement clinique peut être complété par des activités pédagogiques diverses :

● Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;

● Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP) ;

● Séminaires, colloques, réunions scientifiques

● Exercices pluridisciplinaires divers

**Remarque importante :** Les présences aux séances de simulation clinique et débriefings réflexifs sont répertoriées dans un document qui est remis au secrétariat des stages après chaque stage.

Les heures de simulation sont valorisées comme heures de stage si et seulement si la présence est signée par un enseignant.

### 3. Travaux d'intégration

● **Portfolio évolutif :** rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.

● **Deux staffs oraux pour chaque stage en soins d'urgence et soins intensifs :** Présentation et défense orale de deux staffs oraux par stage de soins d'urgence et de soins intensifs, l'un axé sur une recherche en lien avec la pratique professionnelle et l'autre consacré au raisonnement clinique. Les consignes relatives aux staffs oraux sont explicitées dans le carnet de stage spécifique à chaque discipline (USI - URG).

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

Lafortune L., Dury C., Duchêne B., Collin J. (2012) Référentiel de compétences de la Bachelière et du Bachelier en Soins Infirmiers de la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg à partir de la proposition du Conseil Supérieur Paramédical (2011).

Lafortune L. (2012a). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Un accompagnement socioconstructiviste, Presses de L'université du Québec

Lafortune L. (2012b). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé, Presses de L'université du Québec

Morisse M., Lafortune L., Cros F. (2011). Se professionnaliser par l'écriture. Quels accompagnements ? Presses de L'université du Québec

### Source de référence :

- Le référentiel de compétences intégré Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux Spécialisé en Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente

## SUPPORTS DE COURS

| Activité d'apprentissage                                                                                                                  | Support                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ASAS1026-AIPN</b> — Enseignement clinique, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires | <b>Supports indispensables disponibles sur Moodle ou reçus lors des informations de stage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le portfolio évolutif de développement professionnel déposé sur Moodle ;</li> <li>· L'ensemble des carnets de stage du programme SIAMU ;</li> <li>· Les consignes et grilles d'évaluation du staff oral RC (Raisonnement Clinique) SI et SU ;</li> <li>· Le Code de bonne conduite déposé sur Moodle ;</li> <li>· La grille décisionnelle des Activités Infirmières Professionnelles (AIP) déposée sur Moodle ;</li> <li>· Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage.</li> </ul> |

### Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

#### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

| Activité d'apprentissage                                                                                                                  | Heures | Langue d'enseignement | Langue d'évaluation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------|---------------------|
| <b>ASAS1026-AIPN</b> — Enseignement clinique, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires | 536 h  | Français              | Français            |

#### MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

| Activité d'apprentissage                                                                                                                  | Méthodes d'enseignement et d'apprentissage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ASAS1026-AIPN</b> — Enseignement clinique, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires | <p>L'étudiant est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnelles authentiques.</p> <p>Concrètement, les méthodes d'apprentissage utilisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage expérientiel en milieu de stage ;</li> <li>• L'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ;</li> <li>• Les simulations cliniques et débriefings réflexifs ;</li> <li>• Le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration.</li> </ul> |

#### DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

La cohérence pédagogique de l'UE PAS1008 - SSAN repose sur une approche intégrative et professionnalisante articulant expérience clinique, simulation, raisonnement clinique, analyse réflexive et développement de l'identité professionnelle. Les différentes activités d'apprentissage permettent à l'étudiant de mobiliser progressivement les acquis théoriques et pratiques de sa formation dans des situations authentiques ou simulées relevant des soins intensifs et de l'aide médicale urgente.

L'alternance entre situations professionnelles, accompagnement pédagogique, staffs oraux et Projet de Développement Professionnel favorise une dynamique d'apprentissage dans laquelle l'expérience est systématiquement mise en relation avec l'analyse, la conceptualisation et le réinvestissement dans la pratique.

Les modalités d'évaluation sont directement alignées sur les acquis d'apprentissage : l'enseignement clinique évalue principalement la capacité à mobiliser les compétences en situation réelle, les staffs objectivent le raisonnement clinique, l'argumentation scientifique et la communication professionnelle, tandis que le portfolio évolutif permet d'apprécier la réflexivité et le développement de l'identité professionnelle.

Ainsi, les acquis d'apprentissage, les activités pédagogiques et les modalités d'évaluation s'inscrivent dans une même logique de développement progressif des compétences attendues d'un infirmier spécialisé en soins intensifs et aide médicale urgente.

### Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

#### STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

#### MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation intégrée repose sur deux piliers complémentaires :

- **L'évaluation de l'enseignement clinique en stage** : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein des différents milieux de soins sur base de la grille décisionnelle ;
- **L'évaluation des travaux d'intégration** : comprenant les staffs oraux de stage et le portfolio évolutif de développement professionnel.

### 1. Enseignement clinique (Stages)

L'apprenant.e doit avoir presté 80% de ses heures de stage pour avoir accès à l'évaluation certificative.

Les évaluations certificatives de stage s'effectuent via les carnets de stage et sont transposées dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

- '--' : Ne répond pas aux exigences (NRPE)
- '-' : Proche de la limite minimale des exigences (PLME)
- '+' : Répond aux exigences (RE)
- '++' : Dépasse les exigences (DE)

Ces appréciations de compétences sont transposées dans la grille décisionnelle comprenant 12 colonnes pour 4 stages.

Cette composante de stage est non remédiable, conformément au Règlement des Études et des Examens (REED) en vigueur.

## 2. Travaux d'intégration

L'évaluation des staffs oraux des stages d'urgences et soins intensifs repose sur des grilles d'évaluation critériées.

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Tout retard dans le dépôt des travaux entraîne des pénalités académiques.

**Pondération de l'évaluation de l'UE:**

**Total de l'UE : 600 points (30 crédits)**

Enseignement clinique (stages) : 360 points

Staffs oraux de stage : 180 points répartis de la manière suivante :

- Chaque staff oral « recherche » vaut pour 15 points (60 points au total)
- Chaque staff oral « raisonnement clinique » vaut pour 30 points (120 points au total)

Portfolio évolutif : 60 points

**Réglementations académiques et sanctions**

- **Absences et présences obligatoires** : L'ensemble des activités d'apprentissage (comprenant les stages, les simulations cliniques, et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est strictement obligatoire. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des 460 heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente. En conséquence, toute absence doit être impérativement justifiée selon les modalités prévues par le Règlement des Études et des Examens (REED).

- En cas de non-présentation (PP) ou de simple « cote de présence » (PR) lors d'une évaluation, la note de 0/20 est attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'UE globale dont elle fait partie. **Dans ce cas de figure, la méthode d'évaluation classique détaillée dans la fiche descriptive ne s'applique plus** (à l'exception du PE pour lequel une modalité spécifique présentée ci-dessous s'applique).

- La participation aux staffs oraux est obligatoire. Les modalités et la date de cette évaluation sont communiquées par le MFP. Les staffs sont programmés en fin de période de stage. Toute absence non justifiée par un motif légitime, conformément au REED, implique une note de 0/20. Cette note entraîne également une note de 0/20 pour l'unité d'enseignement dont cette évaluation fait partie.

- Concernant la remise certificative finale du Portfolio Évolutif (PE), elle doit se faire strictement le jour prévu par l'horaire officiel des examens ; tout travail non remis après cette date limite sera noté comme non remis (note de 0/20) et obtiendra la note de 0 pour cette composante.

**Non-remédiabilité** : Compte tenu du caractère professionnalisant et d'intégration clinique de cette UE de fin d'études, l'ensemble des activités d'apprentissage la composant (stages et travaux) sont non remédiables en seconde session.

### LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

### MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

| Activité d'apprentissage                                                                                                                  | Modalités d'évaluation                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ASAS1026-AIPN</b> — Enseignement clinique, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires | Cfr. rubrique " <b>Méthodologie de construction de la note finale de l'UE</b> " de la fiche UE. |

### MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.